

Rapport annuel 2016-2017

et documents relatifs à la

14^e Assemblée générale annuelle de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean

7 juin 2017

au

Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Table des matières

Ordre du jour.....	3
Procès-verbal.....	4
Rapport d'activités	11
Ressources humaines au 31 mars 2016	17
Mot de la présidente	18
Mot de la direction générale.....	20
États financiers 2015-2016.....	22
Prévisions budgétaires	32
Changements proposés aux Statuts et règlements de l'ACFSJ.....	33
Statuts et règlements	34

14^e Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ
7 juin 2017
au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 juin 2016
7. Rapports 2016-2017
 - a) Dépôt et adoption du Rapport annuel 2016-2017
 - I. Rapport d'activités et programmation socioculturelle et récréative pour 2016-2017 et planification pour l'année 2017-2018
 - II. Mot de la présidente
 - III. Mot de la direction
 - b) Dépôt et adoption des états financiers pour l'exercice financier 2016-2017
8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2017-2018
9. Prévisions budgétaires
10. Cotisation des membres pour 2017-2018
11. Amendements aux Statuts et règlements de l'ACFSJ
12. Élections au conseil d'administration
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Nomination et élection de la présidence
 - c) Nomination et élection des administrateurs (2)
 - d) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
13. Varia
14. Mot de la fin
15. Clôture de l'assemblée

13^e Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ
9 juin 2016
au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents

Procès-verbal

Présences

Membres votants (22)	Membres non-votants	Observateurs (6)
Caroline Ruest Charly Mini Clotilde Raydon Dominique Robitaille Flora Salvo Florence Murgier Florian Villaumé Hermance Paulin Hugo LeBlanc Jordan Elliott Justin Burnett Nadine Tremblay Nathalie Djan-Chékar Patricia Greene Pauline Thiombiano Robert Ring Sarah Parisio Stéphanie Bowring Suzelle Lavallée Sylvie Dugas Ysabelle Hubert Carolina Herrera (arrivée 19h30)		Emilie Marchal France Bélanger (présidente) Mahée Lacourse (secrétaire) Manon Avoine Manon Laverrière Marilaine Landry

1. Mot de bienvenue

Hermance Paulin souhaite la bienvenue à tous les membres et observateurs présents

2. Constat du quorum

Hermance Paulin constate la présence du quorum avec 21 membres votant présents.

3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

Résolution AGA-2016-01

Proposée par Jordan Elliott

Appuyée de Ysabelle Hubert

Que France Bélanger agisse comme présidente d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

4. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Résolution AGA-2016-02

Proposée par Jordan Elliott

Appuyée de Hugo LeBlanc

Que Mahée Lacourse agisse comme secrétaire d'assemblée

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption de l'ordre du jour

France Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AGA-2016-03

Proposée par Robert Ring

Appuyée de Suzelle Lavallée

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications apportées par la présidente et avec le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2015
7. Rapports 2015-2016
 - a) Dépôt et adoption du Rapport annuel 2015-2016
 - I. Rapport d'activités et programmation socioculturelle et récréative pour 2015-2016 et planification pour l'année 2016-2017
 - II. Mot de la présidente
 - III. Mot de la direction
 - b) Dépôt et adoption des états financiers pour l'exercice financier 2015-2016
8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2016-2017
9. Prévisions budgétaires
10. Cotisation des membres pour 2016-2017
11. Élections au conseil d'administration
 - a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections
 - b) Nomination et élection des administrateurs (3)
 - c) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration
12. Varia
13. Mot de la fin
14. Clôture de l'assemblée

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2015

Nathalie Djan-Chékar rappelle les principaux points contenus dans le procès-verbal.

Résolution AGA-2016-04

Proposée par Hugo LeBlanc

Appuyée de Charly Mini

Que le procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2015 soit adopté avec la correction des erreurs soulevées.

Adoptée à l'unanimité

7. Rapports 2015-2016

a) Dépôt et adoption du Rapport annuel 2015-2016

- Rapport d'activités

Clotilde Raydon et Sylvie Dugas présentent le rapport d'activités pour l'année 2015-2016

- Mot de la présidente

Hermance Paulin présente le mot de la présidente pour l'année 2015-2016.

- Mot de la direction générale

Dominique Robitaille présente le mot de la direction pour l'année 2015-2016.

Résolution AGA-2016-05

Proposée par Stéphanie Bowring

Appuyée de Florence Murgier

Que les rapports soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

b) Dépôt et adoption des états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2015-2016

Jordan Elliott présente les états financiers vérifiés.

Résolution AGA-2016-06

Proposée par Jordan Elliott

Appuyée de Caroline Ruest

Que les états financiers soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2016-2017

Jordan Elliott propose que le choix de la firme comptable pour l'exercice financier 2016-2017 soit fait par le CA.

Charly Mini demande si le CA est satisfait de la firme.

Hermance Paulin répond que la firme FELTHAM n'a pas de personnel bilingue et que les réponses sont très longues à recevoir.

Résolution AGA-2016-07

Proposée par Jordan Elliott

Appuyée de Carolina Herrera

Que l'on délègue le choix de la firme de vérification externe pour l'exercice financier 2016-2017 au CA.

Adoptée à l'unanimité

9. Prévisions budgétaires 2016-2017

Jordan Elliott fait un sommaire des prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017.

Ysabelle Hubert demande ce qu'est l'hospitalité. Hermance répond qu'il s'agit du revenu du bar.

Stéphanie Bowring propose de séparer les milliers dans le rapport financier afin d'en faciliter la lecture.

Résolution AGA-2016-08

Proposé par Jordan Elliott

Appuyé de Patricia Greene

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017 soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

10. Cotisation des membres pour 2016-2017

Hermance Paulin fait la proposition d'un statu quo concernant la cotisation des membres.

Résolution AGA-2016-09

Proposé par Hermance Paulin

Appuyée de Sarah Parisio

Que les cotisations des membres restent les mêmes pour 2016-2017

Adoptée à l'unanimité

11. Élections au conseil d'administration

a) Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élections

Résolution AGA-2016-10

Proposée par Nathalie Djan-Chékar

Appuyée de Florian Villaumé

Que France Bélanger agisse comme présidente d'élections.

Adoptée à l'unanimité

Résolution AGA-2016-11

Proposée par Nathalie Djan-Chékar

Appuyée de Florian Villaumé

Que Mahée Lacourse agisse comme secrétaire d'élections.

Adoptée à l'unanimité

b) Nominations et élections des administrateurs (3)

France Bélanger apporte des précisions quant aux postes à combler et au processus des élections. Hermance Paulin, Clotilde Raydon et Dominique Robitaille restent en poste. Il s'agit d'une année paire donc on élit 3 administrateurs pour une durée de deux ans.

Les membres procèdent à la proposition des candidats.

Nom du ou de la candidat(e)	Proposeur	Nomination acceptée?	Elu(e)
Nathalie Djan-Chékar	Charly Mini	Oui	Oui
Jordan Elliott	Ysabelle Hubert	Oui	Oui
Stéphanie Bowring	Clotilde Raydon	Oui	Non
Ysabelle Hubert	Dominique Robitaille	Non	-
Sylvie Dugas	Stéphanie Bowring	Non	-
Pauline Thiombiano	Clotilde Raydon	Oui	Oui

Nathalie Djan-Chékar, Stéphanie Bowring, Jordan Elliott puis Pauline Thiombiano se présentent à l'auditoire. Hugo LeBlanc et Manon Avoine se propose comme scrutateurs puis on passe au vote.

c) Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration par **France Bélanger**

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Hermance Paulin, présidente ;
Dominique Robitaille, administrateur ;
Clotilde Raydon, administratrice ;
Jordan Elliott, administrateur ;
Nathalie Djan-Chékar, administratrice ;
Pauline Thiombiano, administratrice.

Les officiers seront élus parmi les membres du CA lors de leur première réunion officielle.

12. Varia

France Bélanger mentionne que dans les Statuts et règlements, la date de la dernière modification n'a pas été changé à l'article 36, « Entrée en vigueur », de la page 9 n'a pas été changée.

Nathalie Djan-Chékar demande si cela ne devrait pas être la date d'aujourd'hui. On lui dit que ce devrait plutôt être la date de la dernière modification.

13. Mot de la fin

Hermance Paulin remercie tout le monde de s'être déplacé ce soir et remercie également France Bélanger d'avoir assuré la présidence d'assemblée.

Nathalie Djan-Chékar remercie Sylvie Dugas pour les années qu'elle a passé au CA.

14. Clôture de l'assemblée

Résolution AGA-2016-12

Proposée par Hugo LeBlanc

Que l'assemblée soit close à 20h30.

Rapport d'activités

Introduction

Grâce à ses membres, à son équipe d'employés dévoués, à son conseil administratif actif et impliqué et à ses partenaires gouvernementaux et communautaires, l'ACFSJ a connu une belle année 2016-2017.

Résumé de la programmation 2015-2016

Dans la mesure du possible, l'ACFSJ oriente ses activités et initiatives autour des grands axes prioritaires identifiés dans le Plan de développement global de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (2014-2019).

Activités régulières

- Chorale la « Rose des vents » : répétitions hebdomadaires et spectacles publics
- Club des débrouillards (50 ans et +) : 1 dîner chaque mois
- Cinéma : un film pour adultes et un film pour jeunes chaque mois
- Badminton : sessions bihebdomadaires
- Cours de français : sessions de printemps, d'automne et d'hiver
- Bibliothèque et Centre d'accès communautaire
- Marches matinales dehors durant la saison estivale
- Yoga (niveaux intermédiaire) : sessions au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Tai-Chi : sessions au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Thés d'après-midi : 1 rencontre chaque mois au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Ateliers informatiques à tous les deux ou trois mois
- Groupe de jeux « les P'tits poussins » : sessions au printemps, à l'automne et à l'hiver
- Natation récréative au YMCA : 1 fois par mois au printemps, à l'automne et à l'hiver

Activités ponctuelles

Printemps 2016

- Présentation de la Miniécole de médecines
- Ateliers de cuisine sur diverses thématiques plusieurs fois dans l'année
- Café Grands-Vents des élèves de l'école des Grands-Vents à l'automne 2016
- Concert de fin de saison de la chorale la Rose des vents avec invitée spéciale Shelley Neville
- Activité de jardinage pour la communauté
- Activité de jardinage avec des élèves de l'école des Grands-Vents
- Journée d'activités, croisière IceBerg Quest, barbecue et spectacle de musique avec Kyle Mooney et les Sizzle Sisters, accompagnées par Duane Andrews pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste avec le soutien financier du programme CIC-Programme de multiculturalisme (en collaboration avec Parcs Canada, le Réseau immigration TNL et Marine Atlantique)

- Prestation de la chorale La Rose des Vents lors de la conférence interministérielle sur la francophonie.
- Atelier de cuisine jeunesse
- Assemblée générale annuelle de l'ACFSJ et 5 à 7 communautaire

Été 2016

- Barbecue de la fête de l'Acadie
- Activités de jardinage pour la communauté
- Club de lecture pour les adultes, rencontre 2 fois par mois
- Rencontre et conte pour les P'tits poussins dans le jardin.

Automne 2016

- Barbecue communautaire et concert du groupe Cy pour le lancement de la programmation
- Atelier jeunesse avec le groupe Cy, sur le thème de l'identité culturelle à travers la découverte musicale
- Répétition ouverte et vins et fromages de la chorale la Rose des vents
- Soirée communautaire de l'Halloween (en collaboration avec FrancoJeunes)
- Activité de jardinage pour la communauté
- Spectacle de « Michel Robichaud » avec invitée spéciale Laura Madonna Murray
- Festival du Vent 2016
- Thé littéraire sur le thème de : l'art de la traduction
- Présentation de la Miniécole de médecine
- Cours de zumba jeunesse après l'école

Hiver 2016/2017

- Activité de Noël : décoration du sapin de Noël, activités récréatives pour enfants, chants de Noël par La Rose des vents et distribution de cadeaux par le Père-Noël.
- 5 à 7 décoration de biscuits de Noël.
- Atelier l'intuition en action présenté par Dominique Hurley (en collaboration avec le Réseau santé en français de TNL)
- Soirée vins et fromages (en collaboration avec les French Fridays)
- Célébration de la Chandeleur : Messe et souper aux crêpes
- Soirée communautaire de la Saint-Valentin
- Atelier de cuisine jeunesse
- Initiation au yoga pour les enfants de 3 à 6 ans
- Club de lecture pour les adultes, rencontre 2 fois par mois
- Présentation de films de l'ONF dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie
- Marche intérieure au Works pour les membres du Club des débrouillards
- Concert d'Isabelle dans le cadre de la Tournée Assomption Vie - Ici Acadie
- Sortie de curling communautaire (en collaboration avec les French Fridays)
- Comptoir d'aide aux impôts en français

Projets spéciaux 2016-2017

Festival du Vent 2016

Du 16 au 19 novembre, l'édition 2016 a accueilli environ 450-500 participants, le taux de participation a été plus faible que les années précédentes, notamment dû au fait que nous n'avons pas pu présenter de spectacle/pièce de théâtre en séance scolaire et communautaire, habituellement ces présentations représentent plus de la moitié du taux de participation. Au programme : soirée d'ouverture avec une dégustation culinaire inspirée de la francophonie et des prestations musicales de la Rose des vents et amis ; soir d'art avec dégustation de vins et fromages, des artistes musicaux et une exposition d'artistes visuels, soirée cinéma en collaboration avec la tournée du cinéma québécois et The Nickel Independent Film Festival, atelier scolaire de musique avec les élèves de l'École des Grands-Vents, journée familiale avec diverses activités artistiques et spectacle musical de « Michel Robichaud » (Québec) et de l'artiste locale, Laura Madonna Murray.

Club du samedi

31 jeunes (de 5 à 14 ans) ont participé à la session d'automne et 22 à la session d'hiver/printemps. Les sessions sont d'une durée de 10 semaines chacune et comprennent une multitude d'activités éducatives et récréatives en français.

Programme d'accès communautaire pour jeunes internes

Le programme d'accès communautaire pour jeunes internes permet d'obtenir les services d'un étudiant au centre de ressources. Ce projet nous a permis l'embauche d'un employé pour ce centre d'octobre 2016 à mars 2017.

Wellness Coalition Avalon East

Ce projet a aidé à financer un élargissement du jardin communautaire, des heures de contes en extérieur et des séances de jardinage pour les jeunes enfants durant la période estivale.

Activités jeunesse régionales

En collaboration avec Franco-Jeunes, l'ACFSJ a organisé plusieurs activités pour la jeunesse de la région, incluant une soirée d'Halloween. À l'été 2016, les jeunes ont décidé d'investir dans l'achat d'une caméra Gopro qui leur sert beaucoup durant les activités

Community Healthy Living Fund

- **Groupe de jeux les P'tits Poussins**

Ce projet nous a permis de mettre débuter un groupe de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents. Nous avons pu acheter des jouets et du matériel pour être en mesure d'accueillir ces rencontres dans la salle intergénérationnelle et également proposer des recettes santé pour les jeunes enfants.

- **Active all year round**

Ce projet nous a permis de développer notre programmation jeunesse, et familiale, entre autre en offrant des cours de zumba et de yoga jeunesse, natation familiale et randonnée familiale. Ce projet nous a également permis de développer une programmation accès davantage sur les familles.

Patrimoine canadien – Fond d’action culturelle communautaire

Ce projet s’étale sur les années financière 2016-2017 et 2017-2018, il a pour but d’appuyer la vie culturelle et de renforcer l’identité culturelle de la jeunesse francophone à Saint-Jean Terre-Neuve en offrant au moins trois ateliers participatifs (musique, écriture, théâtre) par moyen de professionnels invités à venir travailler avec la jeunesse francophone.

Priorités et domaines d’intervention (2016-2017 et 2017-2018)

L’ACFSJ essaie d’aligner sa programmation et ses activités avec les axes prioritaires du Plan de développement global de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador 2014-2019.

Notre francophonie, notre vitalité - Identité culturelle

La programmation socioculturelle et récréative demeurera toujours un des plus importants domaines d’activités pour l’ACFSJ. Depuis plusieurs années, nous essayons de présenter un bon équilibre entre les différents types d’activités (disciplines artistiques, cours récréatives), entre les activités régulières et les activités spéciales et entre les artistes locaux et les invités. Le Festival du Vent, qui a eu lieu au mois de novembre, demeure une des activités les plus importantes de l’année pour l’ACFSJ.

La communauté avait exprimé le désir de voir en place plus d’activités qui visent la jeunesse et les familles. Afin de répondre à ses besoins, nous avons essayé de trouver d’autres sources de financement afin d’intégrer davantage de diverses activités dans notre programmation régulière comme les soirées et journées communautaires de l’Halloween, de la Saint-Valentin, de Pâques, les sorties jeunesse, les activités sportives, les ateliers de cuisine, la natation familiale, etc. Dans cette continuité nous avons pu créer cette année un groupe de jeux pour les jeunes enfants et leurs parents, et nous avons notamment pu offrir des cours de zumba jeunesse et de yoga pour enfants, et proposer des randonnées familiales mensuelles.

Le Club du samedi, financé en partie par le ministère de l’Éducation, rassemble en moyenne 22 à 32 jeunes de 5 à 14 ans, par session, pour participer à des activités éducatives et amusantes. L’ACFSJ ne manque également aucune occasion de participer ou d’organiser des activités pour les jeunes des écoles francophones et d’immersion de St. John’s (par exemple : ateliers scolaires (musique, jardinage, survie dans la forêt), présentations artistiques, jardin communautaire scolaire, etc.).

Pour les adultes, les cours de français s’autofinancent et accueillent désormais plus de 100 participants chaque année. Depuis quelques années, lors de la session d’automne nous sommes en mesure d’ouvrir un cours supplémentaire de niveau débutant 1.

En 2017-2018, l'ACFSJ continuera à essayer de produire une programmation socioculturelle et récréative de qualité et tentera d'intégrer à sa programmation d'autres activités que vous, les membres, avez demandées et qui répondront aux besoins de toute la communauté.

Nos espaces, nos communautés - Gestion du Centre des Grands-Vents

L'ACFSJ travaille de concert avec le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) et les partenaires communautaires pour assurer la bonne gestion du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents et continue d'œuvrer afin de trouver des solutions pour le manque d'espace. Il ne faut pas cacher que la gestion des espaces au CSCGV est un vrai défi puisque l'école et la communauté francophone sont en pleine croissance.

Le partage et le manque d'espace au CSCGV demeure toujours un défi et en 2017-2018 l'ACFSJ continuera de travailler avec le Conseil scolaire francophone provincial et les partenaires communautaires pour trouver des solutions et améliorer la situation.

Notre engagement, notre développement – Collaborations et projets spéciaux

Depuis quelques années, l'ACFSJ cherche à accroître ses collaborations avec les organismes francophones ainsi qu'avec d'autres organismes à l'extérieur du Centre des Grands-Vents afin d'assurer l'efficacité et l'impact de ses projets et de sa programmation.

En 2016-2017 nous avons collaboré avec Franco-Jeunes et des professeurs de l'école de Grands-Vents pour les activités jeunesse ; le Réseau santé en français pour des activités liées à la santé, la Fédération des parents francophone de TNL, notamment pour le développement d'activité dans le domaine de la petite enfance et de la famille. Le plus que possible l'ACFSJ tente de collaborer et de soutenir les organismes francophones de la région, et provinciaux dans leur activités et projets.

Nous avons également maintenu ou créé des partenariats avec des organismes tels que le YMCA, French for Life, le Cercle français, le Fluvarium, The East Coast Taril, Food First NL et Parcs Canada.

En 2017-2018, nous visons à continuer ces partenariats pour continuer à assurer la vitalité de la communauté francophone de la région. Nous souhaitons aussi accroître nos collaborations avec des organismes de la majorité anglophone, et également avec la ville de St John's.

Notre leadership - Recrutement et développement

En restructurant les postes au sein de l'ACFSJ, cela a permis l'embauche du personnel plus qualifié ce qui améliore l'efficacité au sein de notre organisme et la qualité des activités et des services offerts.

Dans le but de solidifier la présence de la communauté francophone au sein de la majorité anglophone et sa place en tant que leader, l'ACFSJ siège sur divers comités, entre autres, The Wellness Coalition Avalon-East et Local Immigration Partnership.

Afin de créer de futurs leaders dans la communauté francophone, l'ACFSJ continue à travailler sur des projets comme le café jeunesse qui est géré par les élèves de l'intermédiaire et du secondaire et supervisé par l'ACFSJ.

Nous souhaitons également proposer une programmation plus familiale, et intergénérationnelle, afin de créer un sentiment d'appartenance à la communauté francophone dès le plus jeune âge et à travers toute les générations.

Ressources humaines au 31 mars 2017

Principaux employés et fournisseurs

- Adrienne Pratt, Directrice générale (congé sabbatique depuis septembre 2016)
- Manon Laverrière, Coordinatrice du Centre des Grands-Vents
- Emilie Marchal, Agente de communication et de développement culturel, et Directrice générale par intérim (depuis décembre 2016)
- Clare Wilcox, Coordinatrice jeunesse
- Marilaine Landry, Assistante administrative
- Julia Buckley, Stagiaire à la bibliothèque
- Camilla Stoodley, Coordinatrice des services éducatifs
- Claire Wilkshire, Directrice de la chorale « La Rose des Vents »

<i>Conseil d'administration</i>			
Nom	Titre	Année d'élection	Fin de mandat
Hermance Paulin	Présidente	2015	2017 Démission en juillet 2016
Dominique Robitaille	Vice-Présidente	2015	2017
Jordan Elliott	Trésorière	2016	2018
Nathalie Djan-Chékar	Présidente par intérim	2016	2018
Clotilde Raydon	Secrétaire	2015	2017
Pauline Thiombiano	Conseillère	2016	2018
Stéphanie Bowring	Conseillère	Reprise du mandat d'Hermance Paulin	

Mot de la présidente

Chers membres de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean,

Comme vous le savez probablement déjà, c'est à la suite du départ quelque peu précipité d'Hermance Paulin, notre présidente fraîchement élue, que j'ai accepté à la fin de l'été dernier de prendre en charge la présidence de notre organisme par intérim. Je commence donc par souligner l'excellent travail d'Hermance au sein de notre conseil d'administration pendant les dernières années.

Je voudrais également louer le travail d'Emilie Marchal, qui a elle aussi accepté de jouer un rôle intérimaire, à la direction de l'association pendant le congé de notre directrice générale, Adrienne Pratt. Emilie et toute l'équipe de l'ACFSJ ont su brillamment relever le défi qu'a occasionné ce départ. Adrienne, de son côté, s'est fait un plaisir et un devoir de rester en contact et d'offrir le plus grand soutien possible. Nous avons eu une année bien remplie. L'Association offre des programmes de plus en plus variés qui ont continué de se multiplier, afin de rejoindre le plus de membres possibles, et tout particulièrement les jeunes. Merci Emilie, Adrienne, Manon, Clare, Marilaine, Julia, Claire et Camilla!

Les directions à prendre pour le développement d'une communauté vibrante et rayonnante étaient au cœur des préoccupations du conseil cette année. D'importants dossiers se sont présentés à nous et ont nourri nos réflexions en ce sens. D'une part, en tant que membre de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et Labrador, l'ACFSJ a pris part à une étude sur la gouvernance communautaire des organismes francophones de la province et participé à l'analyse des recommandations qui en sont ressorties. Par ce travail, on désire optimiser les investissements publics dans notre système associatif et mieux définir les rôles de chacun. Parmi les idées émergentes, il y a été suggéré que l'ACFSJ élargisse son action et prenne une place plus grande sur la scène régionale. D'autre part, le Conseil scolaire francophone de Terre-Neuve et Labrador vient d'annoncer l'ouverture d'une 2^{ième} école dans la région de Saint-Jean pour remédier au manque d'espace à l'Ecole des Grands-Vents. Le Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents a permis à notre communauté de s'épanouir à un point tel que maintenant elle déborde de ses portes ; et, nous nous préoccupons beaucoup de la façon dont nous protégerons les acquis tout en saisissant les nouvelles opportunités offertes. À la lumière de ces nouveaux développements, le conseil a pris la décision de proposer à cette assemblée des modifications aux statuts et règlements de l'association avec comme but de nous doter d'une mission et vision plus pertinentes, reflétant l'évolution de notre communauté et nous permettant de nous y engager plus avant et d'une manière plus adaptée. Nous avons aussi décidé de faire l'expérience de travailler en sous-comités afin d'impliquer un plus grand nombre de nos membres et d'élargir notre rayon d'action. Nous en sommes au tout début et vous en entendrez sûrement d'avantage dans les prochains mois.

En tant qu'organisme communautaire francophone, nous cherchons à continuer d'offrir à nos membres l'occasion de « vivre » en français, d'ouvrir nos portes au plus grand nombre possible de francophones et francophiles, et de faire profiter la communauté au sens large des richesses de nos

diverses cultures. La prochaine année promet beaucoup. Je vous invite à participer, partager votre enthousiasme et vos idées, et surtout, vous impliquer.

Au plaisir,

Nathalie Djan-Chékar
Présidente par intérim

Mot de la direction générale

Chers membres et amis de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean, en jetant un regard sur toutes les activités qui ont eu lieu dans les douze derniers mois il est évident que la communauté francophone est bien vivante et continue à se développer et à prendre pleinement sa place dans cette région de la capitale de notre province anglophone. De plus en plus, il est possible de vivre en français ici, de s'amuser, d'étudier, d'avoir une vie sociale en français et de transmettre la langue et la culture françaises aux prochaines générations.

La dernière année était une année de transitions à l'ACFSJ et c'est grâce aux compétences des gens derrière la scène, que les changements se sont déroulés si bien. Tout d'abord, il faut remercier les membres du conseil d'administration qui, malgré leurs horaires très chargés, ont donné bénévolement de leur temps, et qui se sont rencontrés régulièrement afin d'assurer que l'ACFSJ développe des programmes et services qui vont bénéficier à toute la communauté. Il est aussi essentiel de remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps lors des activités de l'ACFSJ. Sans l'implication des membres, il serait très difficile d'offrir une programmation à la hauteur des attentes de la communauté.

Les succès de l'ACFSJ, on les doit aussi en grande partie à une équipe d'employées exceptionnelles. Je suis extrêmement bénie d'avoir pu travailler avec des personnes si dévouées et enthousiastes et qui sont à la fois une source d'inspiration et un exemple de tout ce qui peut être réalisé lorsqu'on se réunit et travaille vers un but commun. Emilie Marchal qui occupait auparavant le poste d'agente de communication et du développement culturel et qui avait révolutionné nos outils de communication a gracieusement accepté de prendre la relève lors de mon congé sabbatique. Je peux dire sans hésitation qu'elle a fait un travail exceptionnel en tant que directrice générale. Manon Laverrière, coordonnatrice du centre, doit porter de multiples chapeaux au cours de chaque jour, mais elle a toujours trouvé du temps pour m'aider avec des projets et il serait impossible de réaliser toutes les activités de l'ACFSJ sans son soutien. Clare Wilcox, coordonnatrice jeunesse, s'est lancée dans de nombreux projets pour améliorer les services que l'ACFSJ offre aux jeunes et aux familles. Je suis émerveillée par son éthique de travail et son énergie positive. Marilaine Landry, assistante administrative, assure que les comptes de l'ACFSJ sont bien gérés, un travail qui reçoit souvent peu de reconnaissance, mais qui est essentiel pour le bon fonctionnement de l'organisme.

Beaucoup d'autres personnes aident à réaliser la programmation et les divers projets de l'ACFSJ, trop pour tous les nommer ici, mais sachez que chaque collaboration, chaque contribution est précieuse et appréciée. Avec une équipe fiable et déterminée et des membres motivés, on peut réaliser de grandes choses!

J'espère pouvoir rejoindre à nouveau l'équipe de l'ACFSJ cet automne, mais surtout je souhaite longue vie à la communauté francophone de Saint-Jean.

Adrienne Pratt
Directrice générale

Mot de la direction générale par intérim

L'année 2016-2017 a connu des changements de taille, tout d'abord par le départ en congé sabbatique de la directrice générale Adrienne Pratt, et également par la démission de la présidente, Hermance Paulin. Le printemps dernier a débuté par de nombreux challenges, c'est grâce au soutien et à l'implication des membres du conseil d'administration, et à une équipe d'employées dévouées que l'ACFSJ a pu continuer et développer sa programmation et ainsi connaître une belle année.

Nous travaillons constamment à la diversification des activités, et sommes continuellement à la recherche de nouveaux projets afin de desservir au mieux la communauté francophone de Saint-Jean dans son ensemble. Nous pouvons être fier des accomplissements réalisés par l'ACFSJ, et cela même avec des moyens, et des ressources humaines parfois limités. Avec des membres, bénévoles, partenaires et collaborateurs motivés et engagés nous pouvons accomplir de grandes choses.

Mes remerciements vont aux membres du conseil d'administration qui m'ont accordée leur confiance pour remplacer la directrice générale durant son congé. Je tiens également à les remercier pour leur soutien, leur implication, et leur engouement pour faire rayonner la communauté francophone de notre région. C'est grâce aux membres du conseil et bénévoles que l'ACFSJ peut accomplir autant.

Le succès de l'ACFSJ, nous le devons également à une équipe de bureau dynamique et enthousiaste. Je tiens à remercier ; Manon Laverrière, coordonnatrice du Centre des Grands-Vents pour son merveilleux travail et son soutien sans faille ; Clare Wilcox, coordonnatrice jeunesse, pour son engagement et son travail acharné nous permettant de développer notre programmation envers les jeunes enfants et les familles ; Marilaine Landry, assistante administrative, et Julia Buckley, stagiaire au centre de ressources, pour leur travail, leur disponibilité et leur aide précieuse à la réalisation des activités. Mes remerciements tout particuliers à Adrienne Pratt qui m'a soutenu à chaque moment, et a rendu cette transition plus facile, on ne croise que rarement des personnes comme elle, aussi passionnée et engagée dans son travail pour la communauté. Je suis fière de travailler avec cette belle équipe.

La réussite ne pourrait être sans vous, les membres de la communauté francophone de Saint-Jean et bien sûr les bénévoles. Votre participation aux activités et aux événements, ainsi que votre soutien et votre implication nous sont indispensables car sans vous l'ACFSJ n'aurait pas de raison d'être.

De nouveaux projets sont en perspective pour cette nouvelle année, je souhaite qu'ils soient à la hauteur des espérances de nos membres, et que l'année à venir soit encore meilleure que l'année passée.

Emilie Marchal
Directrice générale par interim

États financiers 2016-2017

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.

ÉTATS FINANCIERS
(Non vérifiés)
31 mars 2017

Contenu

	PAGE
Rapport de mission d'examen	1
État financiers	
État de la situation financière	2
État des résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des revenus et dépenses - programmation régulière	5
État des revenus et dépenses - activités spéciales	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Au conseil d'administration de L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.

Nous avons procédé à l'examen des états de la situation financière de L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc. au 31 mars 2017, ainsi que des états des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, en procédures analytiques et en entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournis par l'organisme.

Un examen ne constitue pas une audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador)

Le 24 mai 2017

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 (Non vérifiés)
 Au 31 mars 2017

	2017	2016
ACTIF		
Encaisse	69 036 \$	34 948 \$
Débiteurs	1 871	11 200
TVH à recevoir	1 855	11 106
Frais payés d'avance	1 543	2 542
	74 305 \$	59 796 \$
PASSIF		
Créditeurs et frais courus	12 221 \$	13 557 \$
Revenu reporté	23 721	14 805
	35 942 \$	28 362 \$
ACTIF NET		
Surplus	38 363	31 434
	74 305 \$	59 796 \$

Au nom du Conseil d'administration:

_____ Président _____ Trésorière

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus		
Programmation régulière (page 5)	275 036 \$	259 108 \$
Activités spéciales (page 6)	<u>43 466</u>	<u>69 244</u>
Total des revenus	<u>318 502</u>	<u>328 352</u>
Dépenses		
Programmation régulière (page 5)	268 095	256 043
Activités spéciales (page 6)	<u>43 478</u>	<u>69 251</u>
Total des dépenses	<u>311 573</u>	<u>325 294</u>
Excédent de revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>6 929 \$</u>	<u>3 058 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
(Non vérifiés)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Solde au début de l'exercice	31 434 \$	28 376 \$
Excédent de revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>6 929 \$</u>	<u>3 058 \$</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>38 363 \$</u>	<u>31 434 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - PROGRAMMATION RÉGULIÈRE
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus		
Patrimoine canadien (Programmation annuelle)	176 000 \$	176 000 \$
Frais de participation	40 238	35 957
Locations externes	25 580	19 739
Autres	14 238	8 696
Frais de services (Activités spéciales)	7 572	8 163
Jeunesse Canada au Travail	5 622	4 982
Cotisations	4 006	4 071
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador	<u>1 800</u>	<u>1 500</u>
Total des Revenus	<u>275 036 \$</u>	<u>259 108 \$</u>
Dépenses		
Salaires, charges sociales et honoraires	191 535	180 300
Nettoyage	297	422
Publicité	7 380	5 445
Déplacements	2 325	3 750
Livres et disques	4 422	2 423
Cotisations externes	1 360	1 850
Équipement de bureau et impression	5 431	5 867
Frais d'assurances	2 699	2 933
Frais bancaires	3 337	3 206
Frais d'examen	4 293	4 985
Taxes municipales	1 194	956
Télécommunication	2 259	3 318
Programmation culturelle	16 996	12 581
Hospitalité	4 327	6 072
Loyer	12 018	10 896
Cachet d'artiste	6 377	8 509
Autres	<u>1 845</u>	<u>2 530</u>
Total des Dépenses	<u>268 095</u>	<u>256 043</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u><u>6 941 \$</u></u>	<u><u>3 065 \$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - ACTIVITÉS SPÉCIALES
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenus		
Projets de langues officielles en éducation	12 000 \$	12 000 \$
Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador	10 176	4 988
Gouvernement du Canada	6 610	24 268
Patrimoine canadien (Projets spéciaux)	6 500	8 700
Autres	3 789	10 395
Frais de participation (Club de samedi)	2 630	3 576
Ville de Saint-Jean	1 000	1 000
Frais de participation (Autres)	<u>781</u>	<u>4 317</u>
Total des Revenus	<u>43 466 \$</u>	<u>69 244 \$</u>
Dépenses		
Salaires, charges sociales et honoraires	21 905	19 662
Équipement de bureau	1 706	2 102
Livres et disques	-	223
Artiste et musique	3 069	22 165
Publicité	4 914	4 438
Déplacements	354	983
Frais d'administration	311	2 032
Frais d'entretien	1 414	1 683
Autres	<u>9 805</u>	<u>15 983</u>
Total des Dépenses	<u>43 478</u>	<u>69 251</u>
Déficit des revenus sur les dépenses	<u>(12)\$</u>	<u>(7)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (Non vérifiés)
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les revenus	6 929 \$	3 058 \$
Changement net de l'actif et du passif à court terme sans l'encaisse		
Débiteurs	9 329	(5 359)
Créditeurs et frais courus	(1 336)	(10 641)
Revenus reportés	8 916	(16 846)
Frais payés d'avance	999	1 049
TVH à recevoir	<u>9 251</u>	<u>(4 834)</u>
Augmentation de l'encaisse	<u>34 088</u>	<u>(33 573)</u>
Encaisse, début de l'exercice	<u>34 948</u>	<u>68 521</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>69 036 \$</u>	<u>34 948 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

L'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(Non vérifiés)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. Statut légal

Le but de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean Inc. est d'inspirer et de soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean. En tant qu'organisme sans but lucratif, l'organisme est exempt d'impôt selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de l'organisme ont été établis conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada

Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui touchent les montants présentés au titre des actifs, et des passifs, des informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les éléments d'estimations importants comprennent la provision pour créances douteuses, les durées d'utilisations estimatives des immobilisations corporelles, l'amortissement d'actifs à long terme et les charges à payer

Immobilisations

Les achats d'équipements sont comptabilisés aux dépenses dans l'année d'acquisition.

Revenus

Conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif, les états financiers et la comptabilisation des revenus ont été préparés selon la méthode de comptabilisation d'usage. Cette méthode prescrit que toute contribution sera comptabilisée comme revenu au moment où elle est reçue ou due, à moins que les contributions ne soient assujetties à des restrictions externes. Les contributions avec des restrictions externes qui se rattachent à des dépenses futures sont comptabilisées comme des contributions reportées que passeront dans les comptes de revenu au moment où les coûts sont encourus.

Prévisions budgétaires 2017-2018

Prévisions budgétaires 2017-2018	
REVENUS	
PCH (Fonctionnement)	185000 \$
Locations externes	19700 \$
Frais de service	17690 \$
Jeunesse Canada au travail	5000 \$
Hospitalité	3000 \$
Cotisations	4000 \$
Divers	600 \$
Total revenus	234990 \$
DÉPENSES	
Ressources humaines	
Masse salariale	162990 \$
Charges sociales	19160 \$
<i>Sous-total ressources humaines</i>	<i>182150 \$</i>
Administration	
Loyer	12020 \$
Vérification financière	4800 \$
Publicité et impression	2900 \$
Télécommunications	1900 \$
Assurances	2700 \$
Hospitalité	3200 \$
Équipement de bureau	1600 \$
Frais bancaires et intérêts	2400 \$
Cotisations et représentation	2500 \$
Taxes	1100 \$
Nettoyage (Buanderie)	420 \$
Poste et livraison	700 \$
<i>Sous-total administration</i>	<i>36240 \$</i>
Programmation socio-culturelle et récréative (= dépense - revenus autogénérés)	
Spectacle printemps	2800 \$
Chorale - chef de cheour	4300 \$
Équipement du Centre	600 \$
Spectacle automne/septembre	2000 \$
Souper/activités de Noël	500 \$
Spectacle novembre (CCF)	1000 \$
Spectacle mars	3000 \$
Activité récréatives/5 à 7/Barbecues	1300 \$
Cinéma (droit d'auteur livres et disque)	1100 \$
<i>Sous-total programmation culturelle</i>	<i>16600 \$</i>
Grand total dépenses	234990 \$
excédent/déficit	0 \$
*Ne comprend pas les projets spéciaux et activités autofinçantes (Cours de	

Changements proposés aux Statuts et règlements de l'ACFSJ

Version actuel	Changements proposés
4. Mission, L'association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean par le biais du centre scolaire et communautaire.	4. Mission, « L'association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean, notamment par le biais du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents »
5. Vision, Que le centre scolaire et communautaire de Saint-Jean soit le lieu privilégié pour le développement et l'action de la communauté francophone.	5. Vision, « Une communauté francophone épanouie et soudée dans toute sa diversité, ouverte et rayonnant sur la région de Saint-Jean »
6. b. Objets Les objets de l'association sont de : faire la promotion de la communauté francophone de Saint-Jean.	6. b. Objets b. représenter et faire la promotion de la communauté francophone de Saint-Jean

Statuts et règlements



Statuts et règlements de l'Association communautaire francophone de Saint-Jean

Table des matières

Statuts.....	36
1. Raison sociale	36
2. Siège social	36
3. Langue d'usage	36
4. Mission.....	36
5. Vision.....	36
6. Objets	36
7. Dissolution	36
8. Pouvoirs.....	37
Composition	37
9. Membres.....	37
10. Retrait	38
11. Révocation	38
12. Cotisation	38
Assemblée générale.....	38
13. Composition	38
14. Convocation	38
15. Ordre du jour.....	38
16. Quorum et vote	38
17. Assemblée générale spéciale	39
Conseil d'administration	39
18. Composition	39
19. Éligibilité.....	39
20. Mandat.....	39
21. Pouvoirs	39
22. Élection et mandat des officiers	39
23. Vacances	40
24. Révocation	40
25. Réunions.....	40
26. Quorum.....	40
27. Rémunération et indemnisation	40
Rôles et pouvoirs des officiers.....	41
28. Présidence	41
29. Vice-présidence	41
30. Trésorier.....	41
31. Secrétaire.....	42
Dispositions finales.....	42

32. Exercice financier.....	42
33. Signataires	42
34. Amendement.....	42
35. Procédures d'assemblée.....	42
36. Entrée en vigueur.....	42

Statuts

1. Raison sociale

Cette association sans but lucratif est connue sous le nom de « L'Association communautaire francophone de Saint-Jean », ci-après appelée l'Association, en vertu des lettres patentes émises par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador le 4 novembre 2003.

2. Siège social

L'Association a son siège social dans la ville de Saint-Jean, province de Terre-Neuve-et-Labrador.

3. Langue d'usage

La langue d'usage de l'Association est la langue française :

- a. toutes les réunions et les assemblées officielles de l'Association se déroulent en français ;
- b. les membres du conseil d'administration doivent participer aux discussions dans la langue française ; et
- c. tous les actes officiels de l'Association sont produits en français.

4. Mission

L'Association a pour mission d'inspirer et soutenir le développement et l'action de la communauté francophone de Saint-Jean par le biais du centre scolaire et communautaire.

5. Vision

Que le centre scolaire et communautaire de Saint-Jean soit le lieu privilégié pour le développement et l'action de la communauté francophone.

6. Objets

Les objets de l'Association sont de :

- a. planifier, administrer et coordonner le développement global de la communauté francophone de Saint-Jean et ses environs ;
- b. faire la promotion de la communauté francophone de Saint-Jean et ses environs ;
- c. gérer les installations physiques et l'équipement nécessaire à la mise en œuvre des objets décrits aux paragraphes a) et b) ; et
- d. administrer les subventions et les fonds reçus de diverses sources incluant les revenus générés par la location et l'utilisation des installations et autres revenus reliés au fonctionnement général de l'organisation et à la programmation.

7. Dissolution

Il est expressément convenu qu'en cas de dissolution de l'Association par une résolution adoptée par les deux tiers des membres lors d'une assemblée générale,

tous les biens qui restent après paiement des dettes sont attribués d'abord à l'organisme de relève, puis à des organismes de la province de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont un mandat de bienfaisance ou qui servent la communauté.

8. *Pouvoirs*

L'Association possède tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, par ses lettres patentes et par l'assemblée générale.

Composition

9. *Membres*

L'Association a 3 différentes catégories de membres. Une personne ne peut être membre qu'une catégorie à la fois.

a. Critères généraux

Tous les membres, peu importe leur catégorie, doivent être intéressés par le développement de la francophonie à Saint-Jean, souscrire à la vision, la mission et les objets de l'Association et payer leur cotisation annuelle.

b. Membres ordinaires

I. Admissibilité

Les membres ordinaires sont des individus qui :

- i. sont francophones ou peuvent s'exprimer en français ;
- ii. résident dans la région de Saint-Jean ;
- iii. paient leur cotisation soit au tarif étudiant, adulte ou aîné

II. Droits et privilèges

- i. Les membres ordinaires âgés de 13 ans et plus disposent chacun d'un droit de vote aux assemblées générales ;
- ii. Les membres ordinaires sont, sous réserve des dispositions pertinentes (voir point 19), éligibles au conseil d'administration de l'Association

c. Membres associés

I. Admissibilité

Les membres associés sont des individus qui :

- i. répondent aux critères généraux;
- ii. ne peuvent s'exprimer en français ;
- iii. paient leur cotisation soit au tarif étudiant, adulte, aîné ou familial

II. Droits et privilèges

- i. Les membres associés ont le droit d'être présents aux assemblées générales, mais ne disposent pas du droit de vote ;
- ii. Les membres associés ne sont pas éligibles au conseil d'administration de l'Association.

d. Familles membres

I. Admissibilité

Les familles membres sont :

- i. des familles composées des parents (ou des adultes responsables des enfants) et leurs enfants de moins de 19 ans ;
- ii. résident dans la région de Saint-Jean ;
- iii. paient leur cotisation au tarif familial

III. Droits et privilèges

- i. Chaque famille membre doit désigner un maximum de 3 représentants qui disposent chacun d'un droit de vote aux assemblées générales. Ces représentants doivent être âgés de 13 ans ou plus et pouvoir s'exprimer en français. Les autres personnes de la famille membre n'ont pas le droit de vote.
- ii. Les représentants de chaque famille membre sont, sous réserve des dispositions pertinentes (voir point 19). Eligibles au conseil d'administration de l'Association. Les autres personnes de la famille membre ne sont pas éligibles au conseil d'administration de l'Association.

10. Retrait

Un membre peut se retirer de l'Association en signifiant son désir de se retirer par écrit à la présidence du conseil d'administration. Le retrait est effectif au moment de la réception de la lettre par la présidence.

11. Révocation

Un membre peut perdre sa qualité de membre si le deux tiers des membres présents en assemblée générale adoptent une résolution en ce sens, après avoir donné une opportunité raisonnable au membre de faire une présentation sur la question.

12. Cotisation

La cotisation est fixée par l'assemblée générale annuelle de l'Association. Elle est payable une fois par an.

Assemblée générale

13. Composition

L'Assemblée générale annuelle est composée de 2 types de membres. D'un part, les membres votants sont des membres ordinaires et les représentants des familles membres. D'autre part, les membres observateurs sont des membres associés et les autres personnes des familles membres.

14. Convocation

- a. L'assemblée générale est convoquée par une résolution ordinaire du conseil d'administration ou par une demande de 10 membres et délégués ayant le droit de vote à l'assemblée.
- b. Un avis de convocation doit être envoyé aux membres et diffusé au public au moins 15 jours civils avant l'ouverture de l'assemblée.
- c. L'avis doit comprendre le lieu, l'heure et l'ordre du jour de l'assemblée.

15. Ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée doit traiter des points suivants : vérification du quorum, réception du rapport de la présidence, réception du rapport de la direction générale, adoption du rapport annuel, adoption des états financiers, adoption du budget, nomination de la firme comptable, adoption de la cotisation annuelle et élection des administrateurs et de la présidence. D'autres affaires peuvent également être traitées dans le point varia.

16. Quorum et vote

- a. Le quorum de toute assemblée générale est de 20 membres et délégués ayant le droit de vote.

- b. Le vote s'effectue à main levée, à moins que 2 délégués ne demandent le scrutin secret.
- c. Les élections s'effectuent toujours par scrutin secret.
- d. Les résolutions ordinaires sont adoptées à la majorité simple.
- e. Les résolutions extraordinaires sont adoptées à une majorité des deux tiers.
- f. En cas d'égalité, la présidence d'assemblée dispose d'une voix prépondérante.

17. Assemblée générale spéciale

En cas de besoin, une assemblée générale spéciale peut être convoquée par le conseil d'administration ou par 10 membres ou délégués ayant le droit de vote à une assemblée. L'assemblée générale spéciale est soumise aux mêmes procédures qu'une assemblée générale annuelle, mais elle doit avoir un seul point de discussion à l'ordre du jour.

Conseil d'administration

18. Composition

Le conseil d'administration est composé de 6 membres : une présidence et cinq administrateurs.

19. Éligibilité

Toute personne éligible en vertu de sa qualité de membre, ayant 19 ans ou plus, n'ayant pas été déclaré incapable par un tribunal et n'ayant pas le statut de failli peut être élue au conseil d'administration. Les directions générales des organismes scolaires et communautaires du Centre des Grands-Vents ne sont pas éligibles. Les autres employés réguliers des organismes du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents peuvent être élus au conseil d'administration, mais ne peuvent pas occuper le poste de la présidence ni de la vice-présidence.

20. Mandat

Le mandat des administrateurs et de la présidence est de 2 ans. La présidence et 2 administrateurs sont élus lors des années impaires et les 3 autres administrateurs sont élus lors des années paires.

21. Pouvoirs

Le conseil d'administration :

- a. assure la gouvernance de l'Association et supervise sa gestion ;
- b. est responsable de l'embauche de la direction générale de l'Association;
- c. exécute les décisions des assemblées générales ;
- d. délibère sur toute question portée à l'ordre du jour ; et
- e. accomplit tous les actes prévus par les règlements ou la loi, notamment la nomination de la direction générale, l'établissement de comités, la préparation des états financiers et la soumission de rapports d'activités à l'assemblée générale annuelle.

22. Élection et mandat des officiers

- a. En plus de la présidence, le conseil d'administration comprend 3 autres officiers : la vice-présidence, le trésorier et le secrétaire.

- b. Les trois officiers autres que la présidence sont élus parmi les administrateurs par le conseil d'administration lors de sa première rencontre suivant l'assemblée générale annuelle.
- c. Le mandat des officiers est de la même durée que le mandat de l'administrateur qui est élu officier.

23. Vacances

- a. Le conseil d'administration peut nommer un maximum de 2 membres éligibles de l'Association pour combler des vacances qui surviendraient en cours de mandat.
- b. Si plus de 2 vacances surviennent en cours de mandat, une assemblée générale spéciale doit être convoquée pour procéder à l'élection de nouveaux administrateurs.
- c. Si la présidence devient vacante en cours de mandat, la vice-présidence assume ses fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

24. Révocation

Le mandat d'un administrateur ou de la présidence peut être révoqué par une résolution ordinaire d'une assemblée générale annuelle ou spéciale. Les administrateurs et la présidence visés par une résolution de révocation doivent avoir l'opportunité de faire une présentation sur cette question à l'assemblée.

25. Réunions

- a. Le conseil d'administration se réunit de façon régulière aux 2 mois. Le lieu et la date des réunions sont fixés par résolution du conseil d'administration.
- b. La direction générale de l'ACFSJ siège à titre de personne ressource aux réunions du CA.
- c. Une réunion qui n'a pas été fixée par résolution du conseil d'administration peut être convoquée à la demande de la présidence ou de trois autres administrateurs.
- d. Un avis de convocation comprenant la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion doit être envoyé aux administrateurs et à la présidence au moins 10 jours avant la réunion.
- e. En cas d'égalité des voix lors d'un vote, la présidence a un vote prépondérant.

26. Quorum

Le quorum d'une réunion du conseil d'administration est la présidence et trois autres administrateurs.

27. Rémunération et indemnisation

- a. Rémunération
Les membres du CA ne reçoivent aucune rémunération pour leur participation normale. Ils ont droit au remboursement de dépenses raisonnables qu'ils engagent dans l'exercice régulier de leurs fonctions.
- b. Limitation de la responsabilité
Les membres du CA doivent, dans l'exercice de leurs pouvoirs et de leurs fonctions, agir avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt de l'Association et avec le soin, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne prudente et raisonnable placée dans des circonstances semblables. Sous réserve de ce qui précède, un membre du CA n'est pas responsable des

omissions, des fautes et des actes commis par un autre membre du CA ; n'est pas responsable des pertes et des dommages subis par l'Association ou des frais engagés par elle en raison de l'insuffisance ou du vice d'un titre portant sur un bien acquis pour le compte de l'Association; n'est pas responsable des pertes et des dommages découlant de la faillite, de l'insolvabilité ou des délits d'une personne dépositaire d'une partie des fonds des valeurs mobilières ou des autres biens de l'Association; n'est pas responsable des pertes découlant d'une erreur de jugement ou d'inattention de sa part ni n'est responsable des pertes, dommages ou des événements malheureux qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions. Cependant, le présent article ne libère pas les membres du CA de l'obligation d'agir conformément à la loi et à ses règlements d'application ni des responsabilités qui en découlent.

c. Indemnisation

Sous réserve des dispositions de la loi, l'Association indemnise de tous les frais et débours normaux (y compris les sommes versées pour le règlement d'une instance ou pour l'exécution d'un jugement et les sommes engagées au cours d'une instance civile, pénale ou administrative à laquelle elles étaient parties en cette qualité) les membres du CA et celles qui, à sa demande, agissant ou ont agi en cette qualité pour une personne morale dont elle est actionnaire ou créancière, ainsi que les personnes héritières et ayant droits à condition que celles-ci; a) aient agi avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt de l'Association; b) dans le cas d'instances pénales ou administratives donnant lieu au versement d'une amende, aient eu de bonnes raisons de croire que leur conduite était conforme à la loi. L'Association doit également indemniser ces personnes dans les autres cas où la loi ou le droit l'exige ou le permet. Le présent n'empêche pas une personne de réclamer une indemnité distincte de celle à laquelle elle a droit sous le régime du présent règlement.

Rôles et pouvoirs des officiers

28. Présidence

La présidence de l'Association :

- a. est élue par l'assemblée générale annuelle ;
- b. participe, avec droit de parole et droit de vote, aux rencontres du conseil d'administration ;
- c. est sa porte-parole officielle ;
- d. est principale responsable du bon fonctionnement du conseil d'administration et de l'exécution de ses tâches ; et
- e. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

29. Vice-présidence

La vice-présidence :

- a. est élue par le conseil d'administration ;
- b. remplit les fonctions de la présidence en son absence ;
- c. appuie la présidence dans ses fonctions ; et
- d. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

30. Trésorier

Le trésorier :

- a. est élu par le conseil d'administration ;
- b. est le principal responsable de la saine gestion financière de l'Association ;
- c. est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers ; et
- d. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

31. Secrétaire

Le secrétaire :

- a. est élu par le conseil d'administration ;
- b. est responsable de la préparation et de la conformité des procès-verbaux des réunions de l'Association ; et
- c. a toute autre responsabilité que lui délègue le conseil d'administration.

Dispositions finales

32. Exercice financier

- a. L'exercice financier de l'Association est du 1er avril au 31 mars.
- b. Dépenses non autorisées : toute dépense non autorisée par le budget et non autorisée par le CA entraîne la responsabilité personnelle de celui ou celle qui l'a faite ou permise.

33. Signataires

La présidence, la vice-présidence, le trésorier, le secrétaire et la direction générale sont les signataires autorisés de l'Association.

34. Amendement

Les statuts de l'Association ne peuvent être modifiés que par une résolution à une assemblée générale adoptée par les deux tiers des membres présents. Toute proposition de modification aux statuts et règlements de l'Association doit être distribuée à tous les membres de l'Association au moins 15 jours civils avant la date de l'assemblée générale où ladite proposition sera prise en considération.

35. Procédures d'assemblée

Les procédures d'assemblée en vigueur sont celles de la dernière édition du Code Morin, sous réserve de toute disposition contraire des Statuts et règlements.

36. Entrée en vigueur

Les présents Statuts et règlements généraux sont les seuls en existence pour l'Association communautaire francophone de Saint-Jean. Ils ont été amendés le 11 juin 2015 à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador.

Présidence

Secrétaire